Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Génie Climatique

Épreuve E5 - Expression française et ouverture sur le monde

Session 2005 • Code sujet : **Sujet 002** • Durée : **3 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Dénoncer le travail des enfants dans le poème de Victor Hugo** (4 questions) — **Page 3**
2. **Conditions de travail des enfants dans les mines françaises** (2 questions) — **Page 5**
3. **Évolution des droits de l'enfant et de la réglementation du travail** (3 questions) — **Page 7**
4. **Le travail infantile et la perpétuation de la pauvreté** (2 questions) — **Page 9**
5. **Confronter un point de vue et des repères internationaux** (1 question) — **Page 10**
6. **Rôle et actions de l'UNICEF contre le travail des enfants** (2 questions) — **Page 11**
7. **Travail des enfants dans le monde et indice de développement humain** (3 questions) — **Page 12**
8. **Interpréter une photo de presse sur l'exploitation d'une enfant** (1 question) — **Page 15**
9. **Discours argumentatif pour une campagne contre le travail des enfants** (1 question) — **Page 16**
10. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 17**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP Génie Climatique - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 3-Sujet.pdf

1. Dénoncer le travail des enfants dans le poème de Victor Hugo

Le document est un extrait de « Melancholia », poème de Victor Hugo publié dans Les Contemplations, qui décrit le travail des enfants. Les questions portent sur le genre, le jugement de l'auteur, les conséquences du travail et les procédés employés pour le dénoncer.

Document 1

Question 1. Identifier le genre littéraire du texte et justifier la réponse en relevant deux indices.

Ce texte est un **poème engagé** : Hugo utilise la poésie pour dénoncer le travail des enfants. Deux indices formels le montrent : le texte est composé de vers, et les vers sont organisés en rimes, par exemple « rit » / « maigrit » et « seules » / « meules ». Les interrogations et les exclamations renforcent l'expression de l'indignation du poète.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un poème engagé, écrit en vers et en rimes, qui dénonce l'exploitation des enfants.

Question 2. Présenter le jugement de Victor Hugo sur les conditions de vie des enfants et justifier la réponse en relevant quatre expressions significatives.

Victor Hugo condamne violemment les conditions de vie et de travail des enfants. Il décrit leur travail comme une violence qui détruit leur santé, leur enfance et leur dignité. Quatre expressions significatives l'attestent : « servitude infâme imposée à l'enfant », « travail mauvais », « innocents dans un bagne, anges dans un enfer » et « Que ce travail [...] soit maudit ! ».

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Hugo dénonce un travail inhumain et destructeur, qu'il condamne sans réserve.

Question 3. Expliquer quelles sont les conséquences du travail sur l'enfant.

Le travail épuise et abîme physiquement les enfants : ils sont « pâles », « bien las » et menacés de rachitisme. Il les prive de jeu et de repos. Il nuit aussi à leur développement intellectuel et moral, car il « tue » la pensée et déforme ce que la nature a créé. Enfin, le travail des enfants produit la misère au lieu de leur permettre de s'épanouir.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il compromet leur santé, leur développement et leur enfance, tout en entretenant la misère.

Question 4. Relever les images, le vocabulaire particulier et les différents types de phrases employés par Victor Hugo pour dénoncer la situation.

Hugo dénonce la situation en représentant l'enfant comme une victime déshumanisée.

1. **Images :** la machine est un « monstre hideux », l'usine devient un « bagne » et un « enfer », et l'enfant est utilisé « ainsi que d'un outil ».
2. **Vocabulaire :** « servitude », « rachitisme », « misère », « brise » et « tue » composent un lexique de la violence et de la souffrance.
3. **Phrases :** les interrogations interpellent, les exclamations expriment l'indignation, et les déclarations exposent les faits et leurs effets.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Images déshumanisantes, vocabulaire violent, interrogations et exclamations rendent la dénonciation vigoureuse.

2. Conditions de travail des enfants dans les mines françaises

Le document présente deux images relatives au travail des enfants dans l'industrie française : une photographie d'embauche dans les mines dans les années 1920 et une scène de travail à la mine au XIXe siècle. Il faut compléter un tableau d'observation puis exprimer un avis sur les conditions représentées.

Document 2

Question 5. Reproduire le tableau sur la copie et le compléter pour chacune des images A et B, avec quatre éléments attendus par image, en associant les éléments de l'image aux mots et expressions du texte.

L'image A montre une photographie d'embauche dans les mines des années 1920 ; l'image B illustre le travail à la mine au XIX^{e} siècle. Pour chaque image, associons des détails observables aux expressions du poème qui dénoncent la condition des enfants.

Image	Éléments de l'image	Mots et expressions du texte
Image A	Groupe d'enfants ; enfants disposés en rangées ; visages sérieux ; enfants derrière une barrière.	« tous ces enfants » ; « pas un seul ne rit » ; « doux êtres pensifs » ; « filles de huit ans ».
Image B	Travailleurs dans une galerie souterraine ; espace sombre et bas ; wagonnet sur des rails ; ouvriers penchés près du wagonnet.	« accroupis » ; « machine sombre » ; « dans la même prison » ; « innocents dans un bagne ».

La photographie souligne le jeune âge et le sérieux des enfants ; l'illustration rend visibles l'obscurité et la pénibilité du travail minier.

Tableau du document 2 complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Image A : des enfants alignés, sérieux et très jeunes. Image B : des ouvriers penchés près d'un wagonnet, dans une galerie sombre et basse.

Question 6. Donner son avis sur les conditions de travail représentées.

Ces conditions de travail sont indignes et dangereuses. La mine expose des enfants à un travail pénible dans des galeries sombres et basses, avec des risques pour leur santé et leur sécurité. La photographie d'embauche rappelle aussi que le travail des enfants était une réalité sociale, et non un cas isolé.

- Le travail précoce menace leur santé et leur développement.
- Il les prive de repos, de jeu et d'une scolarité normale.

Il faut donc protéger les enfants contre les travaux dangereux et leur garantir l'accès à l'éducation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le travail minier des enfants est dangereux et inacceptable : il menace leur santé et compromet leur développement et leur scolarité.

3. Évolution des droits de l’enfant et de la réglementation du travail

Le document présente une chronologie des mesures relatives à l’âge d’embauche, à la durée du travail, à la scolarisation et aux droits de l’enfant. Les questions demandent de relier travail et scolarisation, de citer des lois ou mesures, puis d’expliquer comment les droits ont pu devenir universels.

Document 3

Question 7. Établir une relation entre l’évolution de l’âge auquel les enfants travaillent et l’évolution de la scolarisation.

La chronologie fait apparaître une évolution parallèle : l’âge minimal d’embauche passe de 8 ans en 1841 à 13 ans en 1892, puis à 15 ans en 1973. Dans le même temps, la scolarité devient obligatoire jusqu’à 13 ans en 1882, jusqu’à 14 ans en 1936, puis jusqu’à 16 ans en 1959. L’allongement de la scolarité maintient donc les enfants plus longtemps à l’école, tandis que le relèvement de l’âge d’embauche retarde leur entrée dans le travail. Les deux évolutions vont dans le sens d’une meilleure protection de l’enfance.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’âge minimal d’embauche augmente parallèlement à la durée de la scolarité obligatoire, ce qui retarde l’entrée des enfants dans le travail.

Question 8. Citer trois lois qui ont fait avancer les droits de l’enfant dans le monde du travail.

La chronologie présente plusieurs mesures qui limitent le travail des enfants. Trois exemples montrent des protections différentes : interdiction de travailler dans les mines avant un certain âge, réduction du temps de travail et relèvement de l’âge d’embauche.

1. En 1813, le travail dans les mines est interdit aux enfants de moins de 10 ans.
2. En 1874, la durée est limitée à 8 heures pour les 10-12 ans et à 12 heures pour les plus de 12 ans.
3. En 1892, l’âge d’embauche est porté à 13 ans et une journée de repos hebdomadaire est instaurée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> 1813 : interdiction du travail minier avant 10 ans. 1874 : réduction du temps de travail. 1892 : embauche à partir de 13 ans et repos hebdomadaire.

Question 9. Expliquer comment ces lois ont pu devenir universelles et citer deux exemples.

Ces droits peuvent prendre une portée universelle lorsque des organisations internationales énoncent des principes communs, puis que les États s’engagent à les respecter et les inscrivent dans leurs lois. La chronologie donne deux exemples de textes internationaux : la première déclaration des droits de l’enfant, en 1924, portée par la Société des Nations et l’ONU, puis la Convention internationale des droits de l’enfant adoptée en 1989. Leur diffusion et leur mise en œuvre reposent ensuite sur l’engagement des pays.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les organisations internationales établissent des principes communs, que les États s’engagent à appliquer. Exemples : la déclaration de 1924 et la Convention internationale des droits de l’enfant de 1989.

4. Le travail infantile et la perpétuation de la pauvreté

Le document expose le point de vue du sociologue Walter Alarcon Glasinovich sur le travail des enfants au Pérou. Il examine les justifications traditionnelles de cette pratique et soutient que le travail infantile perturbe l'éducation et contribue à reproduire la pauvreté.

Document 4

Question 10. Expliquer comment la tradition justifie le travail des enfants d'après le sociologue et citer un exemple.

Le sociologue explique que, dans les Andes, le travail des enfants est considéré comme une pratique normale, inscrite dans la tradition familiale. Les enfants ont toujours aidé leurs parents, notamment aux champs. Dans les familles pauvres, leur travail est aussi justifié par la nécessité d'apporter un revenu complémentaire pour nourrir la famille. **Exemple :** des garçons et des filles travaillent dans les champs aux côtés de leurs parents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La tradition le présente comme une aide familiale normale et une nécessité économique : dans les Andes, les enfants travaillent notamment aux champs avec leurs parents.

Question 11. Justifier le titre de l'article en relevant l'argument principal de l'auteur.

L'auteur soutient que le travail infantile entretient la pauvreté au lieu d'aider les familles à en sortir. Il perturbe l'éducation et freine le développement des enfants et des pays pauvres. Même lorsque les enfants travaillent pour financer leurs études, leur scolarité en pâtit.

> « Toutes les études montrent que le travail perturbe l'éducation. Il empêche ainsi le développement des pays pauvres. »

Le titre résume donc l'argument central : le travail prive les enfants d'une éducation susceptible de contribuer à rompre le cycle de la pauvreté.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En entravant l'éducation et le développement, le travail infantile contribue à maintenir les enfants et les familles dans la pauvreté.

5. Confronter un point de vue et des repères internationaux

Le document 4 présente l'analyse d'un sociologue sur les effets du travail infantile, tandis que le document 5 apporte des données chiffrées et des repères sur les conventions internationales. Il faut juger si ces informations étayent la position défendue par le sociologue.

Documents 4 et 5

Question 12. Évaluer si les informations données dans le document « Repères » justifient la position défendue par le sociologue dans le document 4.

Oui, les repères étayent en partie le sociologue. Le document 5 mesure l'ampleur du phénomène : environ 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent, et le taux atteint 41 % en Afrique. Les conventions internationales défendent leur protection et leur droit à l'éducation, ce qui rejoint l'idée du document 4 selon laquelle le travail entrave les études et entretient la pauvreté. Toutefois, ces chiffres ne prouvent pas directement ce cercle. Le sociologue nuance aussi son propos : les revenus du travail sont parfois nécessaires aux familles, d'où la priorité à l'école et à la lutte contre les formes dangereuses d'exploitation plutôt qu'à une interdiction immédiate de tout travail.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les repères confortent la nécessité de protéger les enfants et de garantir leur éducation, sans démontrer directement que le travail entretient la pauvreté.

6. Rôle et actions de l’UNICEF contre le travail des enfants

Le document est un entretien avec Jacques Hintzy de l’UNICEF consacré à la lutte contre le travail des enfants. Les questions portent sur le rôle de l’organisation et les actions à conduire en matière d’information, de droit, de mobilisation sociale et d’accès à l’école.

Document 6

Question 13. Présenter, selon la personne interrogée, les rôles de l’UNICEF dans la lutte contre le travail des enfants.

Jacques Hintzy attribue à l’UNICEF un rôle d’information : rendre public un phénomène souvent caché afin de susciter la mobilisation. L’organisation donne priorité à l’élimination des formes les plus graves d’exploitation, notamment les tâches dangereuses et non rémunérées imposées aux jeunes enfants. Elle fait pression sur les gouvernements pour qu’ils interdisent ces pratiques et inscrivent les droits de l’enfant dans leur législation nationale. Enfin, elle encourage une mobilisation collective des syndicats, des entreprises et des associations.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Informer, combattre les pires formes d’exploitation, faire progresser les lois et mobiliser les acteurs concernés.

Question 14. Indiquer quelles actions doivent être menées et comment les mettre en œuvre.

1. Rendre l’école primaire gratuite et obligatoire pour tous afin de rompre le lien entre déscolarisation et pauvreté.
2. Faire pression sur les gouvernements pour qu’ils interdisent les formes dangereuses d’exploitation et inscrivent les droits de l’enfant dans les lois nationales.
3. Mobiliser les syndicats, les entreprises et les associations. Sur le terrain, sensibiliser les entreprises locales à l’importance de l’éducation, comme en Inde et au Maroc, et aider à former les jeunes exposés à la prostitution, comme en Thaïlande avec des chaînes hôtelières.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Garantir l’accès à l’école, faire appliquer les droits et mener des actions concrètes avec les gouvernements et les acteurs locaux.

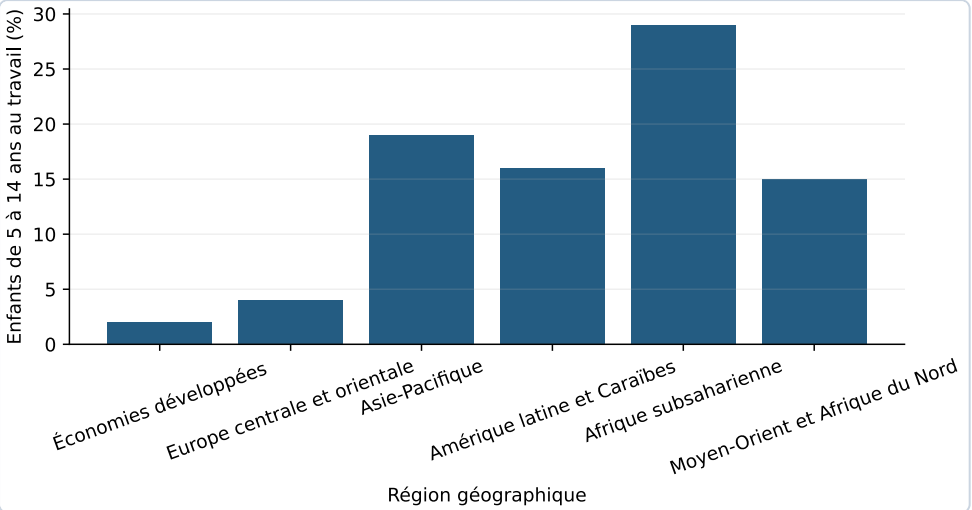
7. Travail des enfants dans le monde et indice de développement humain

Le document associe des pourcentages régionaux d'enfants de 5 à 14 ans au travail en 2000 et une carte mondiale de l'indice de développement humain. Il faut construire et interpréter un graphique, rappeler les critères de l'IDH et mettre en relation les données avec la carte.

Document 7

Question 15. À partir du tableau, construire un graphique en barres et indiquer dans quelles zones géographiques on trouve le plus d'enfants de 5 à 14 ans qui travaillent.

Le graphique en barres place les six régions en abscisse et le pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans au travail en ordonnée. Une échelle de 0 à 30 % permet de comparer les valeurs du tableau. L'Afrique subsaharienne arrive nettement en tête. L'Asie-Pacifique et l'Amérique latine-Caraïbes suivent, avec des taux inférieurs. Les barres reprennent exactement les pourcentages indiqués dans le document.



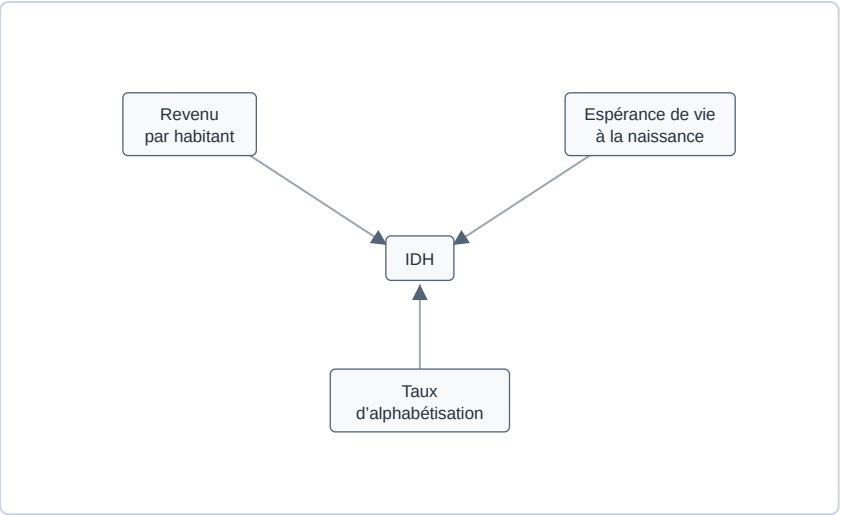
✓ RÉPONSE À RETENIR

Afrique subsaharienne : 29 %, Asie-Pacifique : 19 %, Amérique latine et Caraïbes : 16 %.

Question 16. Indiquer les critères qui définissent l'indice de développement humain (IDH).

La carte précise les trois critères retenus pour l'IDH : le revenu par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le taux d'alphabétisation. Ils correspondent respectivement au niveau de vie, à la santé et à l'instruction. L'indice combine ces dimensions pour classer les pays selon leur niveau de développement humain. Il ne repose donc pas uniquement sur la richesse économique.

Les trois critères de l'IDH



L'IDH associe niveau de vie, santé et instruction.

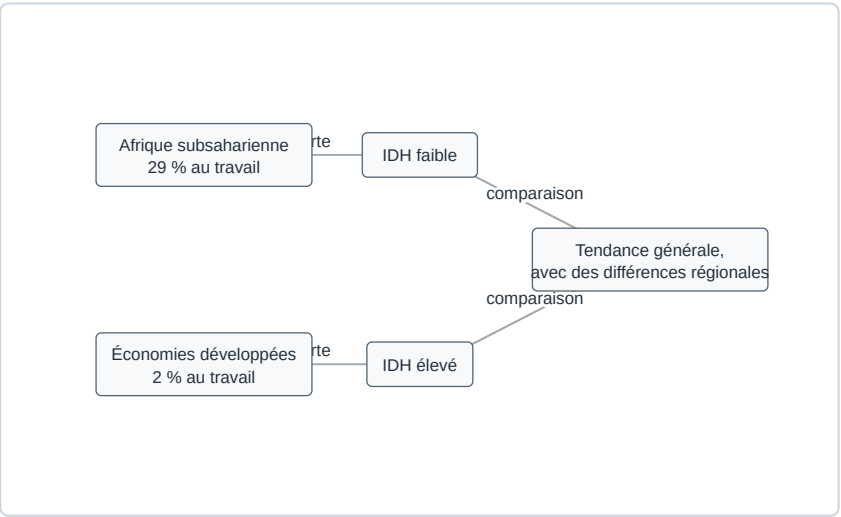
✓ RÉPONSE À RETENIR

Revenu par habitant, espérance de vie à la naissance et taux d'alphabétisation.

Question 17. Établir des liens entre le graphique et la carte.

La comparaison suggère une tendance générale : les régions où l'IDH est faible comptent davantage d'enfants au travail, tandis que les économies développées affichent un taux bas. L'Afrique subsaharienne illustre le premier cas avec 29 %, contre 2 % dans les économies développées. La relation n'est pas une règle absolue : l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine-Caraïbes présentent des taux intermédiaires. Ces données montrent une association, sans prouver à elles seules un lien de cause à effet.

Travail des enfants et niveau de développement



Comparaison des deux extrêmes et nuance sur les différences régionales.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le travail des enfants tend à être plus répandu dans les régions à faible IDH, sans que la relation soit uniforme.

8. Interpréter une photo de presse sur l’exploitation d’une enfant

Le document réunit une photo de presse et un texte consacré à Nadège, une enfant de huit ans qui effectue des tâches ménagères et s’occupe d’autres enfants. Il faut analyser le sens produit par les éléments textuels associés à la photo et identifier le phénomène dénoncé.

Document 8

Question 18. Expliquer le sens que les différents éléments textuels donnent à la photographie de presse et indiquer le phénomène dénoncé.

Le titre nomme Nadège, précise son âge et met en avant son isolement affectif. La légende, « Nadège est soumise tous les jours à de rudes travaux », explicite la situation montrée. Le récit apporte des détails concrets : elle s’occupe de huit enfants, accomplit les tâches ménagères et nettoie le sol. La comparaison à un « petit robot » et l’absence de réaction à la tendresse soulignent les effets de cette vie sur l’enfant. Texte, légende et photographie dénoncent ainsi l’exploitation domestique, souvent invisible, et ses conséquences physiques et affectives.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le document dénonce l’exploitation domestique des enfants, qui les épuise et les prive d’affection.

9. Discours argumentatif pour une campagne contre le travail des enfants

Le candidat participe à une campagne de lutte contre le travail des enfants et s'adresse à des adolescents. Il doit rédiger un discours de 25 lignes, en s'appuyant sur les documents du sujet et sur ses connaissances pour construire une argumentation.

Question Synthèse. Rédiger un discours de 25 lignes à prononcer devant des adolescents lors d'une campagne de lutte contre le travail des enfants. S'appuyer sur les documents et sur ses connaissances pour mener l'argumentation.

Bonjour à tous.
Le travail infantile nous concerne.
250 millions d'enfants travaillent.
Ils ont cinq à quatorze ans.
Les mines imposent des tâches pénibles.
Hugo dénonçait ces abus dès 1838.
Il décrit fatigue, maladie, souffrances.
Nadège, huit ans, travaille au foyer.
Elle nettoie, sert, garde des enfants.
Son récit révèle l'exploitation domestique.
Le travail aide parfois les familles.
Mais il prive souvent d'école.
Il perpétue la pauvreté.
Tradition et nécessité l'expliquent parfois.
Aidons donc les familles.
Les droits de l'enfant sont reconnus.
Les conventions 138 et 182 combattent l'exploitation.
Appliquons les lois.
L'école doit être gratuite, accessible.
Les gouvernements doivent aider les familles.
Les entreprises doivent refuser l'exploitation.
Associations et citoyens peuvent agir.
Informons, contrôlons, soutenons.
Protégeons les enfants des travaux dangereux.
Défendons leur enfance et leur avenir.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Lutter contre le travail des enfants exige d'appliquer leurs droits et de garantir à chacun l'éducation, la protection et une enfance digne.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 d'expression française et d'ouverture sur le monde, session 2005, sujet 002, dure 3 heures; aucun coefficient n'est imprimé. Consacrée au travail des enfants, elle mobilise un poème de Victor Hugo, des images, une chronologie, des textes argumentatifs, des données et une carte. Elle évalue l'analyse, la mise en relation de documents, la lecture graphique et la rédaction d'un discours argumenté.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dans l'analyse d'un poème engagé, relier les images, le vocabulaire et les types de phrases à la dénonciation de l'auteur.
- La chronologie permet de comparer l'évolution de l'âge d'embauche, de la durée du travail et de la scolarisation obligatoire.
- Un graphique en barres doit présenter des catégories, des valeurs, des axes, une échelle et un titre lisibles.
- La carte indique que l'IDH combine le revenu par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le taux d'alphabétisation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyer chaque interprétation sur des indices précis du document et expliquer leur rapport avec la réponse.
- Pour le tableau du document 2, fournir quatre éléments attendus pour chacune des deux images.
- Pour le graphique, vérifier les valeurs, l'échelle, le titre, les axes et les catégories géographiques.
- Dans le discours, défendre une thèse cohérente avec des arguments tirés des documents et de ses connaissances.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment justifier une interprétation d'un texte littéraire dans ce sujet ?

Formulez d'abord l'idée qui répond à la question, puis appuyez-la sur des mots ou expressions précis du poème. Pour les procédés, nommez l'image, le vocabulaire ou le type de phrase et expliquez son effet de dénonciation.

Q : Comment mettre en relation le graphique et la carte de l'IDH ?

Construisez le graphique à partir des pourcentages du tableau, avec des axes et une échelle lisibles. Comparez ensuite les régions où le travail des enfants est le plus fréquent avec les niveaux d'IDH indiqués par la légende de la carte.

Q : Comment organiser les trois heures de l'épreuve ?

Répartissez le temps entre les questions documentaires et la synthèse, en réservant du temps pour rédiger puis relire le discours. Le barème peut guider vos priorités; veillez à traiter toutes les questions numérotées.

Q : Quels critères de présentation respecter pour le graphique et le discours ?

Le graphique doit présenter les données de façon exacte et comparable, avec un titre, des catégories, des axes et une échelle adaptés. Le discours doit être cohérent, tenir compte de ses destinataires et s'appuyer sur les documents et ses connaissances.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2005/BP Génie Climatique - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2005 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Génie Climatique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.